



Webinaire de VoxPop du 23 août 2020 sur la souveraineté alimentaire dans l'UE
Commentaires de Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), 22 septembre 2020

PLAN

- I – Part de l'UE, des EU, de la Chine et de l'Inde dans la production agricole mondiale
 - 1.1 – Comparaison des valeurs ajoutées de la production agricole
 - 1.2 – Comparaison de la valeur de la production agricole brute à la sortie de l'exploitation
- II – Les échanges agricoles et alimentaires de l'UE28 et des Etats-Unis (EU)
 - 2.1 – Le mensonge dominant confondant échanges *agricoles* et échanges *alimentaires*
 - 2.2 – Comparaison des échanges *agricoles* de l'UE28 et des Etats-Unis
 - 2.3 – Comparaison des échanges *agroalimentaires* de l'UE28, Etats-Unis et Chine
 - 2.4 – Comparaison des échanges *alimentaires* de l'UE28 et des Etats-Unis
 - 2.5 – Comparaison des échanges *agricoles* et *agroalimentaires* de la France
- III – Les autres points du débat
 - 3.1 – Le déficit alimentaire permanent de l'UE, sauf en 2019
 - 3.2 – Aucune allusion à l'impact des échanges internationaux de la PAC sur l'environnement et les droits humains
 - 3.3 – La concentration des exploitations serait inévitable ?
- Conclusion

VoxPop a diffusé le 23 août 2020 un débat très intéressant sur "*La souveraineté alimentaire de l'Union européenne en danger*" que l'on peut réécouter¹, brillamment animé par Nora Hamadi, mais truffé de contre-vérités.

Les deux principaux intervenants étaient Thierry Pouch – responsable des études à l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) et membre de l'Académie d'agriculture de France – et Anastassios Haniotis, Directeur de la Stratégie à la Direction générale de l'agriculture (DG Agri) de la Commission européenne.

On analysera successivement la participation de l'UE28 et des Etats-Unis (EU) à la production agricole mondiale, comparée à celle de la Chine et de l'Inde, non mentionnées dans le débat, avant de comparer plus en détails leurs échanges agricoles et alimentaires et d'aborder succinctement les autres questions du débat.

I – Part de l'UE, des EU, de la Chine et de l'Inde dans la production agricole mondiale

1.1 – Comparaison des valeurs ajoutées de la production agricole

T. Pouch a ouvert le débat en déclarant que l'UE était devenue la première puissance agricole mondiale, une assertion peut-être empruntée au Ministère français de l'agriculture² ou à Christiane Lambert, nouvelle présidente du COPA – Confédération des organisations agricoles (majoritaires) de l'UE – et déjà présidente de la FNSEA ayant placé lors du Congrès de la

¹ <https://www.arte.tv/fr/videos/091151-022-A/vox-pop/>

² Pour qui la production agricole de l'UE était de 405 Milliards d'euros (Md€) en 2016 : <https://agriculture.gouv.fr/infographie-lunion-europeenne-1ere-puissance-agricole-mondiale>

FNSEA de mars 2019 "*L'Union européenne au premier rang des puissances agricoles mondiales*"³, une assertion moins précise que celle des étudiants de Sciences-Po Bordeaux à l'occasion du débat organisé avec Christiane Lambert : "*L'Union européenne est la première puissance agricole mondiale*"⁴. Pourtant cette assertion est totalement infondée puisque la production agricole chinoise aux prix exploitation a été en 2016 de 1,370 Md\$ selon l'OCDE, soit 3,6 fois plus que les 366,5 M€ (ou 379,5 M\$) de valeur de la production agricole de l'UE28 et 3,9 fois plus que les 355,5 M\$ des EU selon aussi l'OCDE. On peut aussi se référer à l'indicateur de la Banque mondiale sur la valeur ajoutée (VA) combinée de l'agriculture, de la pêche et de la forêt (APF) montrant que la Chine était très largement en tête en 2017 avec 27,7% de la VA mondiale, suivie par l'Inde avec 13,1%, l'UE28 avec 7,5% et les EU avec 5,4%⁵.

Faute de données nationales pour tous ces pays jusque 2019 comme le montre le tableau 1, on compare les moyennes de la période 2015-17. Deux conclusions : 1) l'agriculture a représenté en moyenne 81,5% de la VA du total APF, dont 84,2% en Chine, 86% en Inde, 76,9% dans l'UE28 et 79,8% aux EU; 2) la VA agricole de la Chine a été 4,6 fois supérieure à celle de l'UE28 et 5,9 fois à celle des EU. Autrement dit la domination de la Chine sur la seule VA agricole dépasse même celle de la VA combinée de l'agriculture, de la pêche et des forêts (APF).

Tableau 1 – Valeur ajoutée agricole+pêche+forêt Monde, UE, EU, Chine, Inde: 2015-19

Milliards de \$	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne 15-17	% en 2017
Selon les indicateurs de la Banque mondiale sur la valeur ajoutée de agriculture+pêche+forêts							
Monde	3154,651	3154,852	3317,040	3383,537	3502,550	3302,526	100%
Chine	927,733	905,097	918,795	978,615	1020,015	950,051	27,7%
Inde	340,245	375,516	433,933	418,010	459,005	405,342	13,1%
UE28	220,431	220,202	248,956	260,586	252,931	240,021	7,5%
US	189,947	175,923	178,580				5,4%
Selon les sources nationales, converties en \$ des EU							
Chine							
Total APF	968,607	958,815	972,935			966,752	100%
" dont agriculture	817,956	807,898	817,510			814,455	84,2%
" pêche	46,092	45,562	47,006			46,220	4,8%
" forêts	104,559	105,355	108,319			106,078	11,0%
Inde							
Total APF	313,565	318,419	368,146	390,247		333,377	100%
" agriculture	270,082	273,086	316,934	336,913		286,701	86%
" pêche	17,459	18,972	22,773	25,660		19,735	5,9%
" forêts	26,024	26,361	28,439	27,674		26,941	8,1%
UE28							
Total APF	222,950	221,417	244,193	240,571	246,870	229,520	100%
" agriculture	171,379	168,179	189,645	183,193	190,670	176,401	76,9%
" pêche	24,087	25,789	26,745			25,540	11,1%
" forêts	27,484	27,449	27,803			27,579	12,0%
Etats-Unis							
Total APF	180,7	164,3	174,6	166,5		173,200	100%
" agriculture	146	129	139,4	129,6		138,133	79,8%
" pêche + forêts	34,6	35,3	35,1	36,9		35,000	20,2%
Total des 4 pays							
Total APF	1718,565	1697,746	1793,104			1736,472	100%
" agriculture	1405,417	1378,163	1463,489			1415,690	81,5%
Agriculture/APF	81,8%	81,2%	81,6%				81,5%
Valeur ajoutée des industries agricoles et de la pêche							
Chine		1767,741	1655,462				
UE28		200,883	205,971				
Chine/UE28		880%	804%				

<https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.CD>

<https://www.irs.gov/individuals/international-taxpayers/yearly-average-currency-exchange-rates>

³ "*L'Union européenne au premier rang des puissances agricoles mondiales*" <https://www.reussir.fr/christiane-lambert-pour-une-europe-en-mode-plus-et-mieux>;

⁴ <https://www.sciencespobordeaux.fr/fr/les-rencontres-sciences-po-bordeaux-sud-ouest/rencontres-2018-2019/grand-oral-de-christiane-lambert.html>

⁵ <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Il aurait été souhaitable de comparer aussi la VA des industries agroalimentaires, au-delà de celle des produits agricoles non transformés, mais ici encore les données manquent, notamment aux EU où elles sont mélangées aux ventes des firmes agroalimentaires. On sait cependant que pour les seules années 2016 et 2017 la VA ajoutée de la transformation des produits agricoles et de la pêche a été 8,4 fois supérieure en Chine⁶ à celle de l'UE28⁷.

1.2 – Comparaison de la valeur de la production agricole brute à la sortie de l'exploitation

Les données de FAOSTAT pour 2016 (dernière année pour la production en valeur) montrent que les 535 milliards de dollars (Md\$) de valeur des céréales + viandes au niveau des exploitations de la Chine a dépassé de 78% les 301 Md\$ de valeur combinée de l'UE + EU. Il s'agit bien ici de la valeur de la production brute et non de la valeur ajoutée. Même si les céréales et les viandes ne correspondent qu'à une partie, mais significative, de la production agricole totale, cela confirme les données de l'OCDE et de la Banque mondiale sur la domination de la Chine sur l'UE28 et les EU. Malgré une population chinoise de 1,414 Md d'habitants (hb) en 2016 contre 511 millions (M) hb dans l'U28 et de 323 M d'hb aux EU, la production en valeur par hb de céréales et viandes de la Chine dépasse de 4,8% celle combinée de l'UE28 et des EU.

Tableau 2 – Valeur, volume et prix des céréales et viandes de Chine, UE, EU en 2016

	Chine	UE28	EU	UE+EU	Chine/UE	Chine/EU	Chine/(UE+EU)
Valeur des productions de céréales et viandes en millions de dollars							
Céréales	232447	47980	64685	112665	484%	359%	206%
Viandes	302506	89843	98653	188496	337%	307%	160%
Céré+viandes	534953	137823	163338	301161	388%	328%	178%
Volume des productions de céréales et viandes en 1000 tonnes							
Céréales	618012	302524	503465	805989	204%	123%	77%
Viandes	86779	47423	44641	92064	183%	194%	94%
Céré+viandes	704791	349947	548106	898053	201%	129%	78%
Prix moyen des céréales et viandes en dollars par tonne							
Céréales	376,1	158,6	128,5	139,8	237%	293%	128%
Viandes	3485,9	1894,5	2209,9	2047,4	184%	158%	170%

Source : FAOSTAT

La valeur des céréales de la Chine a été 4,8 fois supérieure à celle de l'UE28 car leur volume a été le double de celui de l'UE et leur prix 2,4 fois celui de l'UE.

La valeur des céréales de la Chine a été 3,6 fois supérieure à celle des EU car leur volume a été supérieur de 23% et leur prix 2,9 fois supérieur.

La valeur des viandes de la Chine a été 3,4 fois supérieure à celle de l'UE car leur volume comme leur prix ont été 1,8 fois supérieurs.

La valeur des viandes de la Chine a été 2,9 fois celle des EU car leur volume a été supérieur de 94% et leur prix supérieur de 58%.

Un fichier powerpoint présente les données pour chacune des trois principales céréales (riz paddy, blé et maïs) et des trois principales viandes (bœuf-buffle, porc et volaille) et est disponible sur le site de SOL.

⁶ <http://english.moa.gov.cn/datastatistics/>

⁷ <https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/setupDownloads.do>

II – Les échanges agricoles et alimentaires de l'UE28 et des Etats-Unis (EU)

2.1 – La contre-vérité récurrente confondant échanges agricoles et échanges alimentaires

T. Pouch comme A. Haniotis ont affirmé que l'UE28 est leader mondial tant pour les exportations que pour les importations agroalimentaires et que l'UE a toujours assuré sa souveraineté alimentaire, A. Haniotis préférant parler de sécurité alimentaire. C'est en effet une affirmation récurrente de la DG Agri depuis de nombreuses années, qui, sous le label de produits *agroalimentaires*, confond les *produits agricoles* – selon la définition de l'Accord sur l'agriculture (AsA) de l'OMC dont les codes sont ceux du Système Harmonisé (SH) des échanges, qui n'inclut pas les poissons et préparations – avec les *produits alimentaires*, qui les incluent mais pas les produits agricoles non alimentaires, et qui correspondent aux codes 0, 11, 22 et 4 de la nomenclature CTCI (Classification Type pour le Commerce International).

Exclure les poissons et préparations des échanges *agro-alimentaires* est d'autant plus incohérent que, même s'il existe une politique commune de la pêche, elle ne concerne que la conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques puisque la politique des pêches dépend des ministères de l'agriculture des plus grands pays pour la pêche de l'UE : France, Allemagne, Espagne, Italie, Belgique, Irlande, Pologne, Suède, Finlande, Lituanie, Lettonie, Croatie. Ce sont ces ministères qui gèrent les fonds de la Politique commune de la pêche relevant du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) et du FEADER et les fonds alloués à la pêche dans les régions ultra-marines de l'UE relèvent du POSEI, un des chapitres du FEAGA. Il existe d'ailleurs un Conseil "agriculture et pêche" au sein du Conseil de l'UE.

Ce discours récurrent de la DG Agri a induit en erreur les plus hauts responsables des Institutions européennes et des Etats membres, au point que le précédent Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a déclaré le 6 décembre 2016, dans son discours d'ouverture de la Conférence sur les perspectives agricoles de l'UE : "*Nous devons nous rappeler - mais qui se souvient ? - que jusqu'en 1964 l'Europe n'était pas encore autosuffisante en nourriture. Un pays, un continent qui ne peut pas s'autoalimenter, d'un point de vue géostratégique est un pays, voire un continent, en voie de perdition parce que dépendant de la volonté des autres... Avec l'entrée en vigueur de la politique agricole commune en 1962, l'Europe s'est donné les moyens d'acquérir son autonomie en matière de production alimentaire*"⁸.

Il faisait écho au discours du 4 juin 2015 du précédent Commissaire à l'agriculture, Phil Hogan, lors de l'Exposition Universelle de Milan : "*Je sais que vous êtes tous très au courant des données-clés sur le présent et les défis futurs, avec quelque 795 millions de personnes dans le monde souffrant encore de la faim chronique... Aujourd'hui, je souhaite livrer le message clair et décisif que l'Union européenne reconnaît ses responsabilités mondiales et est prête à agir*"⁹.

Le comble est que la Cour des comptes européenne a elle-même déclaré en mars 2018 que "*L'UE produit plus de nourriture qu'elle n'en consomme, et est devenue exportatrice alimentaire nette*"¹⁰.

Le webinaire a d'ailleurs projeté la déclaration du Président Emmanuel Macron du 12 mars 2020 pour qui "*Déléguer notre alimentation... à d'autres est une folie*". Thierry Pouch soulignait

⁸ http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-16-4285_fr.htm

⁹ *Speech by Commissioner Phil Hogan at Expo Milan International Agricultural Forum, Milan, 4 juin 2015.*

¹⁰ https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/Briefing_paper_CAP/Briefing_paper_CAP_EN.pdf

aussi dans un article du 25 novembre 2019 que "*La contribution [de la France] aux grands équilibres alimentaires mondiaux et, par voie de conséquence, à la stabilité géopolitique du monde, constitue l'un des points clés de son rayonnement international*"¹¹.

D'où la nécessité de ramener ces économistes agricoles à la réalité.

2.2 – Comparaison des échanges agricoles de l'UE28 et des Etats-Unis

Pour comparer les rangs relatifs de l'UE et des EU dans les échanges agricoles et alimentaires mondiaux, il faut commencer par ajuster les données des EU sur les mêmes bases que l'UE qui sont celles de l'AsA. En effet les EU comptent dans les produits agricoles le caoutchouc brut (code SH 4001) et les cuirs et peaux (code 41) mais pas les spiritueux (code 2208) ni le tabac transformé (codes 2402 et 2403). Après alignement des codes des EU sur ceux de l'AsA, et après conversion des dollars des EU en euros, on compare les *échanges agricoles* (tableau 2) de 2015 à 2019 et les *échanges agroalimentaires* (tableau 3) qui ajoutent les poissons aux produits agricoles. Si en moyenne les échanges agricoles de l'UE28 ont été nettement supérieurs à ceux des EU les importations des EU ont dépassé celles de l'UE28 en 2019 mais elles ont aussi dépassé ses propres exportations en 2019.

Mais la comparaison des échanges agricoles par habitant de l'UE28 et des EU montre que l'UE28 n'a représenté que 70,5% en moyenne des exportations des EU, dont 79,7% en 2019, et 58,9% des importations des EU, dont 55,6% en 2019. Le fait pour T. Pouch et A. Haniotis d'affirmer que l'UE renforce sa position de première puissance agricole mondiale souligne une vision économiciste et peu humaniste de l'économie agricole, certes largement répandue.

Tableau 3 – Comparaison des échanges agricoles de l'UE28 et des Etats-Unis de 2015 à 2019

En millions d'€	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
UE28						
Exportations	129347	131455	137734	137763	151580	137576
Importations	115948	114486	118834	118184	121343	117759
Solde	13399	16969	18900	19579	30237	19817
1000 hb	509844	510906	511901	512739	513358	511750
X en €/hb	253,7	257,3	269,1	268,7	295,3	268,8
M en €/hb	227,4	224,1	232,1	230,5	236,4	230,1
Solde en €/hb	26,3	33,2	36,9	38,2	58,9	38,7
Etats-Unis (EU)						
euro/USD	0,937	0,94	0,923	0,848	0,893	
Exportations	124859	126815	127291	118419	121952	123867
Importations	111248	113229	117469	115532	124977	116491
Solde	13611	13586	9822	2887	-3025	7376
1000 hb	320878	323016	325085	327096	329065	325028
X en €/hb	389,1	392,6	391,6	362,0	370,6	381,2
M en €/hb	346,7	372,9	391,5	416,5	425,3	390,6
Solde en €/hb	42,4	19,7	0,1	-54,5	-54,7	-9,4
Comparaisons EU28/EU						
X en €/hb	65,2%	65,5%	68,7%	74,2%	79,7%	70,5%
M en €/hb	65,6%	60,1%	59,3%	55,3%	55,6%	58,9%

Sources : USDA, USITC et Easycomext, X : exportations; M : importations

Et, puisque le webinar portait sur les concepts de souveraineté alimentaire et de sécurité alimentaire, le tableau 4 ajoute les échanges de poissons et préparations aux échanges agricoles, que l'on peut alors qualifier d'*agroalimentaires*.

¹¹ Thierry Pouch, *La balance commerciale agroalimentaire française : excédentaire mais menacée*, 25 novembre 2019, <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271841-balance-commerciale-agroalimentaire-francaise-un-excedent-menace>

Le tableau 4 montre que l'excédent moyen de 19,8 Md€ des produits agricoles de l'UE a totalement disparu et que l'excédent de 30,2 Md€ de 2019 s'est effondré à 9,5 Md€. De même pour les EU l'excédent agricole moyen de 7,4 Md€ est devenu un déficit de 7,6 Md€ et le déficit de 3 Md€ de 2019 s'est effondré à 19,2 Md€. En €/hb les exportations et importations agroalimentaires de l'UE28 restent inférieures d'un bon tiers à celles des EU.

Tableau 4 – Comparaison des échanges agroalimentaires de l'UE28 et des Etats-Unis de 2015 à 2019

En millions d'€	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
UE28 : échanges de poissons et préparations						
Exportations	4241	4492	4968	5170	5447	4864
Importations	21901	23911	25217	25600	26141	24554
Solde	-17661	-19419	-20249	-20430	-20693	-19690
UE28 : échanges agroalimentaires (agricoles+ poissons)						
Exportations	133588	135947	142702	142933	157027	142440
Importations	137849	138397	144051	143784	147484	142313
Solde	-4262	-2450	-1349	-851	9544	127
1000 hb	50984	510906	511901	512739	513358	511750
X en €/hb	262	266	279	279	306	278
M en €/hb	270	271	281	280	287	278
Solde en €/hb	-8	-5	-3	-2	19	0
Etats-Unis						
EU : échanges de poissons et préparations						
Exportations	4903	4774	5019	4484	4387	4714
Importations	18338	19093	20714	19896	20547	19718
Solde	-13435	-14318	-15695	-15412	-16160	-15004
EU : échanges agroalimentaires (agricoles+ poissons)						
Exportations	129762	131589	132310	122903	126339	128581
Importations	129586	132322	138183	135428	145524	136209
Solde	176	-732	-5873	-12525	-19185	-7628
1000 hb	320878	323016	325085	327096	329065	325028
X en €/hb	404	407	407	376	384	396
M en €/hb	404	410	425	414	442	419
Solde en €/hb	0	-3	-18	-38	-58	-23
Comparaisons EU28/EU						
X en €/hb	64,9%	65,4%	68,6%	74,2%	79,7%	70,2%
M en €/hb	66,8%	66,1%	66,1%	67,6%	64,9%	66,3%

2.3 – Comparaison des échanges agroalimentaires de l'UE28, des Etats-Unis et de la Chine

Il est intéressant de comparer la situation de l'UE28 et des EU avec celle de la Chine, grosse importatrice de produits agricoles et première exportatrice mondiale de poissons, même si ses importations de poissons ont fortement augmenté en 2019. Comme on n'a trouvé que les données de 2018 et 2019 sur le site des douanes de Chine¹², il n'est pas nécessaire d'en faire un tableau. On constate que la Chine a détrôné l'UE28 comme première importatrice mondiale de produits agroalimentaires en 2019, à 147,988 Md€ – dont 133,846 Md€ de produits agricoles et 14,143 Md€ de poissons et préparations – après seulement 126,133 Md€ en 2018, dont 115,946 Md€ de produits agricoles et 10,187 Md€ de poissons et préparations. Bien que ses exportations agroalimentaires aient augmenté de 85,920 Md€ en 2018 – dont 67,264 Md€ de produits agricoles et 18,657 Md€ de poissons – à 88,317 M€ en 2019 – dont 70,166 Md€ de produits agricoles et 18,152 Md€ de poissons –, son déficit agroalimentaire a augmenté de 40,212 Md€ en 2018 à 59,671 Md€ en 2019.

Comme la population chinoise est passée de 1,428 Md d'habitants (hb) en 2018 à 1,434 Md en 2019, ses exportations agroalimentaires par hb sont passées de 59,9 € à 61,9 € et ses importations de 88 € à 103,7 €. Les exportations par hb n'ont donc été en 2019 que de 20,2% de celles de l'UE28 et de 16,1% de celles des EU. Et les importations par hb ont été de 36,1% de celles de l'UE28 et de 23,5% de celles des EU. L'UE28 et les EU devraient donc avoir un

¹² <http://english.customs.gov.cn/statics/report/monthly2019.html>

peu plus de modestie en se prétendant les leaders mondiaux des échanges agroalimentaires. En étant bien plus autocétrée sur ses échanges agroalimentaires que l'UE et les EU la Chine respecte donc mieux les Objectifs du développement durable, même si elle dépend beaucoup trop de ses importations de soja et de viande de porc.

2.4 – Comparaison des échanges alimentaires de l'UE28 et des Etats-Unis

Le tableau 5 montre que, si le déficit alimentaire des EU a été 3 fois supérieur en moyenne à celui de l'UE28, les importations alimentaires des EU ont été supérieures en 2019 comme en moyenne à celles de l'UE28.

Par contre, comme pour les échanges agricoles, les exportations alimentaires par habitant de l'UE28 ont été inférieures de 33% en moyenne à celles des EU (dont de 23,8% en 2019) et les importations alimentaires de l'UE28 inférieures en moyenne de 37,5% (dont de 38,7% en 2019).

Tableau 5 – Comparaison des échanges alimentaires totaux de l'UE28 et des EU de 2015 à 2019

En 1000 €	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
UE28						
Exportations	114564	117648	123445	123671	136557	123177
Importations	122887	124189	129187	128582	132035	127376
Déficit	-8322,7	-6540,9	-5741,4	-4911,3	4521,9	-4199
1000 hb	509843,7	510906,3	511901,4	512739,1	513358,1	511750
X en €/hb	224,7	230,3	241,2	241,2	266,0	250,6
M en €/hb	241,0	243,1	252,4	250,8	257,2	248,9
Solde en €/hb	-16,3	-12,8	-11,2	-9,6	-8,8	-8,2
Etats-Unis						
Exportations	118484	120611	120211	110061	114800	117071
Importations	123492	126290	131532	128335	138021	129791
Déficit	-5008	-5679	-11321	-18274	-23221	-12720
X en €/hb	369,3	373,4	369,8	339,5	348,9	360,2
M en €/hb	384,9	391,0	404,6	392,3	419,4	398,4
Solde en €/hb	-15,6	-17,6	-34,8	-52,8	-70,5	-38,3
Comparaisons UE28/EU						
X en €/hb	60,8%	61,7%	65,2%	71,0%	76,2%	67,0%
M en €/hb	62,6%	62,2%	62,4%	63,9%	61,3%	62,5%

Sources : USDA et Easyscomext, X : exportations; M : importations

Le tableau 6 dissocie les échanges alimentaires avec les pays développés – assimilés aux 9 pays occidentaux de l'OCDE (Australie, Canada, Etats-Unis, Islande, Israël, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse) plus la Russie – et avec les pays en développement (PED, les autres pays). Pour les EU c'est évidemment l'UE28 qui remplace les EU dans les 9 pays occidentaux.

Tableau 6 – Echanges alimentaires de l'UE28 et des EU avec pays développés et PED, 2015 à 2019

En 1000 €	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
UE28						
X pays développés	46385	48882	52294	53304	57525	51678
X PED	68179	68766	71151	70367	79032	71499
% PED	59,5%	58,5%	57,6%	56,9%	57,9%	58,0%
M pays développés	32212	32736	32820	34010	34141	33184
M PED	90675	91453	96367	94572	97894	94192
% PED	73,8%	73,6%	74,6%	73,5%	74,1%	73,9%
Excédent/pays dévpés	14173	16146	19474	19294	23384	18494
Déficit avec PED	-22496	-22687	-25216	-24205	-18862	-22693
Etats-Unis						
X pays développés	44671	43189	43669	42997	42484	43402
X PED	73813	77422	76542	67064	72316	73669
% PED	62,3%	64,2%	63,7%	60,9%	63,0%	62,9%
M pays développés	53713	53961	55561	53282	58356	55056
M PED	69779	72329	75971	75053	79665	74735
% PED	56,5%	57,3%	57,8%	58,5%	57,7%	57,6%
Déficit/pays dévpés	-9042	-10772	-11892	-10285	-15872	-11654
Déficit avec les PED	4034	5093	571	-7989	-7349	-1066

On constate que l'UE28 dépend beaucoup plus des PED pour assurer sa sécurité alimentaire : 94,192 Md€ en moyenne, soit 73,9% de ses importations alimentaires, contre 74,735 Md€ pour les EU soit 57,6% de ses importations. Le déficit alimentaire de l'UE28 vis-à-vis des PED a été en moyenne de 22,7 Md€ contre 1,1 Md€ pour les EU, soit 21 fois plus, même si l'écart s'est beaucoup réduit en 2019 : 18,9 Md€ contre 7,3 Md€, soit 2,6 fois plus. Autrement dit, loin de contribuer à réduire la faim dans les PED, c'est au contraire l'UE qui reçoit une aide alimentaire structurelle de ces pays. Même si on sait bien que, selon sa logique libre-échangiste, l'UE s'enorgueillit au contraire de contribuer par ses importations alimentaires massives des PED à leur offrir des débouchés qui y alimentent la croissance économique et les emplois.

S'agissant de sécurité alimentaire on ne peut considérer les boissons comme des produits alimentaires de base et le tableau 7 montre que, sans les boissons, le déficit alimentaire de l'UE28 est très supérieur, passant en moyenne de 4,193 Md€ à 27,974 Md€, dont de 4,522 Md€ à 22,426 Md€ en 2019. Et le déficit vis-à-vis des PED passe de 22,693 Md€ en moyenne à 31,849 Md€, dont de 18,862 Md€ à 28,909 Md€ en 2019. Et l'excédent sur les pays développés chute de 18,494 Md€ en moyenne à 3,875 Md€, dont de 23,384 Md€ en 2019 à 6,483 Md€.

Tableau 7 – Echanges de boissons de l'UE28 et des EU avec pays développés et PED, 2015 à 2019

En 1000 €	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
UE28 échanges de boissons						
X extra UE28	27139	27497	29564	30586	32938	29545
X pays développés	16155	16625	17827	18398	20121	17825
X PED	10984	10872	11737	12188	12817	11720
% PED	40,5%	39,5%	39,7%	39,8%	38,9%	39,7%
M extra-UE28	5547	5560	5751	5999	5990	5770
M pays développés	3161	3114	3234	3302	3220	3206
M PED	2386	2446	2517	2697	2770	2564
% PED	43,0%	44,0%	43,8%	45,0%	46,2%	44,4%
Excédent extra-UE28	21592	21937	23813	24587	26948	23775
Excédent/pays dévpés	12994	13511	14593	15096	16901	14619
Excédent sur PED	8598	8426	9220	9491	10047	9156
Soldes des échanges alimentaires de l'UE sans les boissons						
Déficit extra-UE28	-29915	-28478	-29554	-29498	-22426	-27974
Excédent/pays dévpés	1179	2635	4881	4198	6483	3875
Déficit sur les PED	-31094	-31113	-34436	-33696	-28909	-31849
Etats-Unis						
X extra-US	4884	4691	4754	4415	4446	4638
X pays développés	3374	3245	3255	2917	2819	3122
X PED	1510	1446	1499	1498	1627	1516
% PED	30,9%	30,8%	31,5%	33,9%	36,6%	32,7%
M extra-US	19591	20730	21455	20878	23214	21174
M pays développés	13969	14587	15000	14472	16022	14810
M PED	5623	6143	6454	6406	7192	6364
% PED	28,7%	29,6%	30,1%	30,7%	31,0%	30,1%
Déficit extra-US	-14707	-16039	-16701	-16463	-18768	-16536
Déficit sur pays dév	-10595	-11342	-11745	-11555	-13203	-11688
Déficit sur PED	-4112	-4697	-4956	-4908	-5565	-4848
Soldes des échanges alimentaires des EU sans les boissons						
Déficit extra-US	9699	10360	5380	-1811	-4453	3816
Déficit/pays dévpés	1553	570	-147	1270	-2669	34
Déficit sur PED	8146	9790	5527	-3081	-1784	3782

2.5 – Comparaison des échanges agricoles et agroalimentaires de la France

T. Pouch écrit en novembre 2019 que la France était en 2018 "le second exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires, derrière les États-Unis"⁵, avec 62,3 Md€ – dont 14,9 Md€ de produits agricoles non transformés et 47,4 Md€ de produits transformés, mais les Douanes françaises ont dû actualiser ces chiffres puisqu'elles donnent seulement 61,313 Md€, dont

13,647 Md€ de produits non transformés¹³ et 47,666 Md€ de produits transformés¹⁴. Ce qui est à comparer avec la Chine ayant exporté 67,264 Md€ de produits agricoles, et c'est encore plus net pour les exportations *agroalimentaires* (agricoles + poissons) puisque la France n'a exporté que 1,576 Md€ de poissons et préparations en 2018 (et 1,553 Md€ en 2019 et 1,526 Md€ en moyenne de 2015 à 2019)¹⁵, donc au total 62,889 Md€ de produits agroalimentaires en 2018, 28% de moins que les 85,9 Md€ de la Chine.

Et, comme les boissons ne sont pas des produits alimentaires de base, la France n'assure pas sa sécurité alimentaire puisque, sans les boissons, elle aurait eu un déficit agroalimentaire moyen de 8,429 Md€ de 2015 à 2019, dont de 9,006 Md€ en 2018 et de 8,852 Md€ en 2019 (tableau 8). Malheureusement les données des Douanes françaises accessibles au public ne permettent pas d'identifier la répartition des échanges alimentaires entre pays développés et PED¹⁶.

Tableau 8 – Comparaison des échanges *agricoles* et *agroalimentaires* de la France de 2015 à 2019

En millions d'€	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
Echanges agricoles						
Exportations	59,168	57,867	60,190	61,313	63,282	60,364
Importations	49,343	50,953	53,738	53,609	54,513	52,431
Solde	9,825	6,914	6,452	7,704	8,769	7,933
Echanges de poissons						
Exportations	1,425	1,526	1,551	1,576	1,553	1,526
Importations	5,263	5,643	5,987	5,961	5,978	5,766
Solde	-3,838	-4,117	-4,436	-4,385	-4,425	-4,240
Echanges agroalimentaires (agricoles + poissons)						
Exportations	60,593	59,393	61,741	62,889	64,835	61,890
Importations	54,606	56,596	59,725	59,57	60,491	58,197
Solde	5,987	2,797	2,016	3,319	4,344	3,693
Echanges de boissons						
Exportations	14,575	14,876	15,889	16,273	17,089	15,740
Importations	3,199	3,419	3,634	3,948	3,892	3,618
Solde	11,376	11,457	12,255	12,325	13,196	12,122
Echanges agroalimentaires (agricoles + poissons) sans boissons						
Exportations	46,018	44,517	45,852	46,616	47,746	46,15
Importations	51,407	53,177	56,091	55,622	56,599	54,579
Solde	-5,389	-8,66	-10,239	-9,006	-8,852	-8,429

III – Les autres points du débat

3.1 – Le déficit alimentaire permanent de l'UE, sauf en 2019

Contrairement à l'allégation de T. Pouch selon lequel l'autosuffisance alimentaire de l'UE "a été très vite atteinte" – ce qu'il avait déjà souligné le 3 avril 2020 contestant les critiques faites aux insuffisances de la PAC sur la protection de l'environnement¹⁷ –, l'UE évolutive depuis 1962 n'a été excédentaire qu'une seule fois, en 2019, avec un excédent de 4,522 Md€, à comparer au déficit moyen de 9,4 Md€ sur les 32 ans de la période 1988-2019 pour laquelle Eurostat a publié des données, avec un déficit maximum de 25,1 Md€ en 2008. Pour les années de 1962 (début de la PAC) à 1987 on n'a que des données partielles sur les échanges agricoles dans les Archives de l'intégration européenne de l'Université de Pittsburgh¹⁸, pour les années 1960-65, 1968, 1973, 1975, 1976, 1978, 1980, 1981 – pour lesquelles les données de la Commission européenne sont en dollars US, que l'on a converties en ECU (euros) – plus 1983 et 1984 où les

¹³ https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/A129/data_brutes.asp?id=IA01Z_S20AZ_S1002

¹⁴ https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/A129/data_brutes.asp?id=S20C1_S1002_S1002

¹⁵ https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/A129/data_brutes.asp?id=IA03Z_S20AZ_S1002

¹⁶ J'ai toutefois demandé au Service des douanes s'il est possible d'obtenir les échanges par pays.

¹⁷ *Au revoir la PAC... tu n'es plus la bienvenue en Europe*, <https://www.pleinchamp.com/actualites-generales/actualites/au-revoir-la-pac-tu-n-es-plus-la-bienvenue-en-europe>

¹⁸ <http://aei.pitt.edu>

données sont en ECU (euros). Durant cette période les données ne différencient pas clairement les produits alimentaires des produits agricoles mais, comme le déficit moyen sur 14 ans a été de 17,934 Md€, le déficit alimentaire a été d'au moins 14 Md€ par an.

3.2 – Aucune allusion à l'impact des échanges internationaux de la PAC sur l'environnement et les droits humains

A. Haniotis plaide ainsi pour le maintien des importations de soja – sans se soucier qu'il détruit l'environnement et les droits humains dans les Amériques – car il n'est pas rentable d'en produire dans l'UE (ni implicitement d'autres oléo-protéagineux de substitution) alors que l'UE a des avantages comparatifs pour produire et exporter plus de blé. Mais ni lui ni T. Pouch n'ont fait allusion au fait que les exportations agricoles de l'UE étaient fortement subventionnées et que, sans ces subventions, l'UE ne serait plus compétitive. Et il ne suffit pas de dire que les EU subventionnent autant pour supprimer l'impact du dumping de l'UE sur les pays pauvres.

Le péché originel de la PAC, source de 90% de ses dysfonctionnements productivistes, budgétaires et de dumping, a été d'accepter d'importer sans protection les aliments du bétail durant le Dillon Round (1961-62) (soja) et le Kennedy Round (1963-67) (manioc, corn gluten feed), en contrepartie de la protection de ses céréales, une concession obligatoirement étendue ensuite aux autres exportateurs, notamment d'Amérique latine. Et son second péché mortel – surtout pour les PED – a été de corédiger les règles de l'Accord sur l'agriculture (AsA) avec les EU à la fin de l'Uruguay Round tout en réformant radicalement la PAC et le Farm Bill à partir de la définition criminelle du dumping dans le GATT, selon laquelle il n'y a pas de dumping tant que les exportations se font au prix du marché intérieur. Ce qui a décidé l'UE et les EU à réduire fortement leurs prix minima garantis – *prix d'intervention* dans la PAC, *loan rates* dans le Farm Bill – en compensant les agriculteurs par de fortes subventions que les PED n'étaient pas en mesure d'accorder, compte tenu de l'importance très supérieure du nombre de leurs actifs agricoles et de leurs moyens budgétaires très limités.

3.3 – La concentration des exploitations serait inévitable

En réponse à la question de l'animatrice sur le fait que les aides de la PAC sont essentiellement basées sur les hectares et non sur les emplois, T. Pouch comme A. Haniotis n'y trouvent rien à redire car la concentration des exploitations de l'UE serait inévitable pour plusieurs raisons : 1) les nombreux départs à la retraite prévus les prochaines années et le manque d'attractivité de la profession liée à l'insuffisance et la volatilité des revenus agricoles; 2) la nécessité de réaliser des économies d'échelle pour rester compétitifs dans la mondialisation.

Sur la volatilité des revenus agricoles, T. Pouch constate que les EU ont une grande flexibilité pour adapter le niveau des aides à la conjoncture alors que A. Haniotis prétend qu'au contraire c'est le maintien des aides découplées dans la PAC, que le Farm Bill a abandonnées depuis 2014, qui a garanti une meilleure stabilité du revenu dans l'UE. Encore une assertion contestable aux plans théorique et pratique car les aides contracycliques des EU s'adaptent mieux à la conjoncture des marchés et elles ont d'ailleurs beaucoup augmenté – de 9,8 Md\$ en 2014 à 22,4 Md\$ en 2019 (et 37,2 Md\$ attendus en 2020) – alors que les aides découplées de la PAC ont baissé d'un maximum de 39,720 Md€ en 2014 à 35,506 Md€ en 2019, baisse compensée en partie par des paiements volontaires couplés passés de 3,838 Md€ en 2015 à 3,990 Md€ en 2019, ce qui prouve que les aides découplées ne stabilisent pas les revenus même si les gros exploitants ne veulent pas s'en passer et surtout la Commission européenne car elle a réussi

jusqu'ici à les notifier dans la boîte verte de l'OMC, bloquant toute possibilité de réforme au bénéfice des PED.

Sur la faiblesse du revenu des agriculteurs, notamment français dont un quart seraient sous le seuil de pauvreté – un débat qui rejoint celui suscité par le rapport de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) de 2017 selon laquelle un tiers des agriculteurs ont des revenus d'au plus 350 euros par mois –, on ne saurait nier la réalité de la faiblesse et de la forte inégalité des revenus agricoles liés à la forte concentration des aides de la PAC basées sur les ha. Il faudrait toutefois clarifier la mesure dans laquelle ces agriculteurs aux faibles revenus agricoles ne peuvent les compléter par d'autres activités et/ou par des minima sociaux suffisants. Une question inverse méritant clarification est l'attitude de nombreux agriculteurs aux revenus agricoles élevés qui, du fait du découplage de la majorité des aides, non imputables à un produit agricole particulier, focalisent leurs revendications sur le niveau des prix agricoles ou des intrants, en ne tenant aucun compte des aides découplées.

On peut enfin déplorer que, ni T. Pouch ni A. Haniotis, n'ont réagi aux témoignages bouleversants des petits agriculteurs slovaques dépossédés de leurs terres par les "barons agricoles" de leur pays, du fait précisément que les aides ont été basées sur les hectares. Cela constitue aussi un témoignage accablant contre le manque de contrôle de la DG Agri et de la Cour des comptes de l'UE puisque ces vols de terre sont intervenus pendant de longues années.

Conclusion

Cette analyse comparative de la production et du commerce agricole et alimentaire dans l'UE28 et aux États-Unis a montré que :

Loin que l'UE soit la première puissance agricole mondiale, la production agricole chinoise aux prix exploitation a été en 2016 3,6 fois supérieure à celle de l'UE28 et 3,9 fois supérieure à celle des EU. Et la valeur ajoutée agricole de la Chine était 4,6 fois supérieure à celle de l'UE28 et 5,9 fois supérieure à celle des États-Unis (EU) en moyenne de 2015 à 2017. Plus précisément la valeur des céréales de la Chine était 4,8 fois supérieure à celle de l'UE28 car son volume était deux fois supérieur et son prix 2,4 fois supérieur. Et la valeur de la viande en Chine était 3,4 fois supérieure à celle de l'UE car son volume et son prix étaient 1,8 fois supérieurs. La valeur des céréales en Chine était 3,6 fois supérieure à celle des EU car leur volume était supérieur de 23% et leur prix était 2,9 fois plus élevé. Et la valeur de la viande chinoise était trois fois supérieure à celle des EU car son volume était supérieur de 94% et son prix supérieur de 58%.

Les exportations et les importations agricoles et alimentaires par habitant de l'UE28 sont beaucoup plus faibles que celles des EU. En 2019, les exportations de la Chine par habitant ne représentaient que 20,2% de celles de l'UE28 et 16,1% de celles des EU, et ses importations par habitant étaient de 36,1% de celles de l'UE28 et de 23,5% de celles des EU. Étant beaucoup plus autocentrée dans ses échanges agroalimentaires que l'UE et les EU, la Chine est mieux à même d'atteindre les Objectifs du Développement Durable.

Loin d'assurer sa sécurité alimentaire, et encore moins de contribuer à réduire la faim dans le monde, l'UE reçoit des PED une aide alimentaire structurelle bien plus importante que celle reçue par les EU. L'affirmation de l'UE selon laquelle ses importations alimentaires élevées en provenance des PED contribuent à leur croissance économique et à l'emploi est fondée sur une vision libre-échangiste qui les pousse de plus en plus vers l'extraversion et le sous-développement.

Les boissons n'étant pas un produit alimentaire de base, même si elles sont le premier produit alimentaire exporté par l'UE28, les déduire des échanges alimentaires augmente considérablement le déficit alimentaire de l'UE, en particulier vis-à-vis des PED. Il en va de même pour les échanges agricoles et agroalimentaires de la France.

A fortiori, le déficit alimentaire de l'UE28 et de la France avec les PED serait beaucoup plus important sans les subventions agricoles internes massives dont ils ont toujours bénéficié et la réduction des droits de douane imposée par l'UE (surtout la France) dans ses accords bilatéraux de libre-échange, notamment les APE (accords de partenariat économique) avec les pays ACP. Pourtant, ce webinaire n'a pas fait la moindre allusion au dumping agricole massif pratiqué par l'UE et les États-Unis et à la pression exercée par l'Occident et les institutions internationales pour empêcher les pays ACP d'augmenter leur protection à l'importation.

Il n'a pas été fait mention de l'impact des échanges internationaux de la PAC sur l'environnement et les droits de l'homme dans les PED.

Quant à l'opinion selon laquelle la concentration des exploitations agricoles dans l'UE serait inévitable afin de rester compétitives dans le monde globalisé, cette position est en contradiction avec les Objectifs du Développement Durable de l'UE elle-même.